Beaucoup de tombes chrétiennes portaient et portent encore, comme un acte de foi, des textes sacrés ou des symboles empruntés aux Livres Saints. Un ancien évêque d'Hiérapolis, en Phrygie, dont Eusèbe nous a conservé le souvenir, dont les mélodes grecs ont chanté les miracles et dont le savant cardinal Pitra a publié de nouveau l'épitaphe, voulut remercier Notre-Seigneur, dans cette épitaphe même, du don des Saintes Écritures:

Τούνομ ^{*} Αδέρχιος ὧν, δ μαθητής ποιμένος ἀγνοῦ· ^{*}Ος δόσχει προδάτων ἀγέλας οὔρεσι πεδίοις τε... Οὧτος γὰρ μ ^{*} ἐδίδαξε [τὰ ζωῆς] γράμματα πιστά¹.

Mon nom est Abercius; je suis disciple du saint Pasteur Qui paît des troupeaux de brebis sur les montagnes et dans les plai-C'est lui qui m'a enseigné les Écritures fidèles (de la vie). [nes

Le respect qu'on avait pour les Livres Saints était tel qu'on croyait que le meilleur moyen de garantir une tombe contre toute profanation, c'était de la placer sous la sauvegarde des Évangiles. On lisait, par exemple, sur l'épitaphe de Bonusa et de Menna, dans l'église de Sainte-Agathe prope Suburram:

1 J. B. Pitra, Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata, t. 11, Tusculum, 1884, p. 170-171. Cf. Id., Spicilegium Solesmense, t. 111, p. 533; J. Boissonade, Anecdota græca, 5 in-8°, Paris, 1829-1833, t. v, p. 487; Métaphraste, Vitæ Sanctorum, 22 octobre, Patr. gr., t. cxv, col. 1212-1248; les Acta Sanctorum des nouveaux Bollandistes, oct., t. 1x, p. 485-493; L. Duchesne, S. Abercius, dans la Revue des questions historiques, juillet 1883, p. 5-33; J.-B. Rossi, Bulletino di archeologia cristiana, 1882, p. 77. Id., Inscriptiones christianæ, t. 11, Rome, 1888, p. x11-xx11.

SI QVIS ALTERVM OMINE SVPER
POSVER . . . ANATHEMA ABEAS

DA SCA XRI QUATVOR
EVGVANGELIA¹.

C'est en vertu des mêmes principes de foi qu'on jura de bonne heure par les Saints Évangiles. Le pape Pélage se justifia des accusations portées contre lui en prêtant serment, tandis qu'il avait l'Évangile posé sur la tête². L'empereur Justinien rendit obligatoire dans les tribunaux le serment sur les Évangiles³. Les empereurs chrétiens firent placer aussi le livre des Évangiles dans les tribunaux⁴ pour rappeler sans cesse aux juges de rendre la justice sous les yeux de Dieu et de son Christ. Sous les Carlovingiens, l'Évangile fut même mis au

¹ Th. Reinesius, Syntagma inscriptionum antiquarum, in-f°, Leipzig, 1682, p. 964, n° ccxc (B. N., J 1417); Mt. Jacutius, Christianarum antiquitatum specimina quæ in vetere Bonusæ et Mennæ titulo e suburana S. Agathæ basilica ann. 1757 Vaticanum ad Museum transjecto collustrantur, in-4°, Rome, 1758, p. 67 (B. N., H 884)— Dans l'inscription, da équivaut à ab.

² Tenens Evangelia... super caput suum in ambonem ascendens satisfecit cuncto populo. Anastase, De vit. Rom. Pont. (in Pelag.), LII, t. CXXVIII, col. 611. Cf. aussi Jacutius, Christianarum antiquitatum specimina, p. 70.

³ Novell. 1x, tit. vII, c. 1, Corpus juris civilis, éd. Galisset, Paris, 1873, p. 1019. — Mentionnen l'usage des nobles Polonais de tenir leurs épées à moitié tirées pendant la lecture du saint Évangile, à la messe, pour marquer qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour le défendre. Le grand-maître des chevaliers de Malte tirait aussi son épée, pendant la récitation de l'Évangile, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, le 8 septembre. Ciampini, Vetera monimenta, t. 1, p. 136; Macri (de Malte), Hierolexicon, au mot Evangelium.

1, p. 136; Macri (de Malte), Hierolexicon, au mot Evangelium.

4 Martigny, Dictionnaire des antiquités chrétiennes, 2º éd., p. 300.

nombre des insignes de l'empire. Louis le Débonnaire désigna son fils Lothaire pour son successeur en lui remettant la couronne, le glaive et l'Évangile¹.

Tels étaient le respect, la vénération qu'on témoignait aux Saintes Écritures et les honneurs qu'on leur rendait. Mais on ne se bornait pas à ces signes extérieurs d'hommage envers la parole de Dieu, on la lisait, on l'étudiait, on la méditait, on s'efforçait de la graver profondément dans son cœur², et elle produisait ainsi des merveilles de grâce dans les âmes, elle les changeait, les transformait, les convertissait. De là, pour elle, la gratitude et l'amour des premiers chrétiens.

Plusieurs anciens Pères ont raconté que c'est la lecture de l'Écriture Sainte qui avait ouvert leurs yeux à la vérité et les avait conduits des ténèbres du paganisme à la lumière de la foi. Tatien, dans son Exhortation aux Grecs, atteste l'effet salutaire et vivifiant qu'il avait ressenti en étudiant ces livres sacrés, « trop anciens pour être comparés avec leurs erreurs ³; » ils lui apprirent ce qu'il avait besoin de savoir, et de païen le firent chrétien. Saint Théophile d'Antioche parle d'une

manière semblable, en écrivant à Autolycus, et il l'exhorte à se convertir, comme il s'est converti lui-même, en lisant les « Écritures prophétiques, » qui lui étaient tombées un jour entre les mains 1. Dans son Dialoque avec Tryphon, le martyr saint Justin lui raconte comment, après avoir étudié les divers systèmes de la philosophie profane et s'être enfin attaché à la philosophie de Platon, un vieillard qu'il rencontra sur le bord de la mer lui fit toucher du doigt la fausseté de la sagesse hellénique et lui prouva que la vérité n'était que dans les écrits des prophètes. C'est ainsi qu'un des premiers docteurs de l'Église devint chrétien par les Écritures 2. Un autre docteur, saint Hilaire, fut également amené au Christianisme par la lecture des Saintes Lettres. Il avait étudié les diverses opinions des philosophes sur Dieu et aucune ne l'avait satisfait. « Pendant que je réfléchissais sur ces choses, dit-il, je tombai sur ces livres qui ont été écrits par Moïse et les prophètes, comme nous l'enseigne la religion des Hébreux. Là, le Dieu créateur rendant témoignage de lui-même, dit : Je suis celui qui suis. J'admirai cette définition profonde et complète de la nature de Dieu, dans laquelle la notion de la nature divine, quoique incompréhensible, est parfaitement adaptée à notre intelligence dans un langage humain3. » C'est ainsi que celui qui devait être un jour l'honneur de la Gaule, l'évêque illustre de Poitiers, devint disciple de Jésus-Christ.

¹ J. Lami, De eruditione Apostolorum liber singularis, 2° édit., 2 in-4°, Florence, 1767, t. 1, p. 530 (B. N., A 4092).

² « Non propterea datæ sunt nobis Scripturæ ut illas in libris tantum habeamus, sed ut in cordibus insculpamus. » S. Jean Chrysostome, *Hom.* xxxII in Joa., 3, t. LIX, col. 187. Le saint docteur rappelle dans ce même endroit le soin avec lequel on choisissait le meilleur parchemin pour y écrire la parole sainte en lettres d'or avec tout l'art du calligraphe.

³ Tatien, Orat. ad Græc., 29, t. vi, col. 868.

¹ S. Théophile d'Antioche, Ad Autolyc., 1, 14, t. vi, col. 1045.

² S. Justin, Dial. cum Tryph., 2-8, t. vi, col. 476-493.

³ S. Hilaire, De Trinitate, 1, 5, t. x, cel. 28.

mirable efficacité de la parole divine! Celui qui jusque-

Ce fut aussi un texte de l'Évangile, entendu dans une église, qui fit de saint Antoine le père des anachorètes. Quand il eut ouï ces mots: « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres1, » il s'en alla, il vendit et donna tous ses biens et il suivit Notre-Seigneur². Le souvenir de ce trait de la vie de saint Antoine ne fut pas étranger à la conversion du grand docteur de l'Église, saint Augustin. Il lui revint à la mémoire, lorsqu'il entendit la célèbre parole: Tolle, lege, « prends, lis, » qui fut pour son âme le dernier coup de la grâce. Un mot de saint Matthieu avait conduit Antoine au désert, un mot de saint Paul triompha de toutes les passions du fils de Monique et fit de lui un saint. Tout le monde connaît cet admirable récit, dans lequel saint Augustin décrit ses dernières luttes et sa glorieuse défaite. Après avoir entendu les paroles : tolle, lege, il va prendre les Épîtres de saint Paul. « Je saisis le livre, je l'ouvre, et je lis en silence le premier chapitre qui me tomba sous les yeux. Non dans les festins et dans l'ivresse, non dans la dissolution et l'impureté, non dans la contention et la jalousie; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne vous occupez pas de la chair et de ses concupiscences 3. Je ne voulus pas en lire davantage; je n'en avais pas besoin. A peine avais-je fini cette phrase que la lumière et la sécurité pénétraient dans mon cœur; toutes les ténèbres du doute s'étaient évanouies 4, » Ad-

là n'avait pas eu la force de briser les chaînes qui le tenaient attaché au péché était devenu un tout autre homme, la parole de saint Paul l'avait converti. Il est facile de comprendre quelle reconnaissance profonde éprouvaient pour les Saintes Lettres ces illustres

fonde éprouvaient pour les Saintes Lettres ces illustres personnages qui leur devaient leur vocation à la foi, quel tendre amour ils vouaient à cette parole de Dieu qui leur avait montré le chemin de la véritable vie. Aussi saint Antoine, qui avait appris par cœur la Sainte Écriture, à force de l'entendre lire, au témoignage de saint Augustin, passait-il les longues journées de sa solitude à méditer sur les textes sacrés¹ et les Pères consacraient-ils presque exclusivement leurs discours et leurs écrits à interpréter, à commenter, à expliquer l'Ancien et le Nouveau Testament. C'était là la plus chère de leurs occupations, celle à laquelle ils ne renonçaient en quelque sorte qu'avec la vie même. L'histoire du Vénérable Bède nous en offre un bel exemple. Ce saint héritier des Pères et des docteurs des premiers siècles avait toujours beaucoup aimé et étudié la Bible2, il voulut travailler jusque sur son lit de mort à traduire l'Évangile de saint Jean en anglo-saxon. « Le mardi avant l'Ascension, raconte le témoin oculaire qui écrivit le récit de sa mort pour un des religieux de Yarrow alors absent, il se trouva beaucoup plus mal... Il continua

¹ Matth., x1x, 21.

² S. Athanase, Vita S. Antonii, 2, t. xxvi, col. 841.

³ Rom., xiii, 13-14.

⁴ S. Augustin, Confess., VIII, xII, 29, t. XXXII, col. 762.

S. Augustin, De doctrina christiana, Prolog., t. xxxiv, col. 17. Cf. S. Athanase, Vita S. Antonii, t. xxvi, col. 846.

² « Je m'appliquai tout entier à l'étude de l'Écriture, dit-il luimême, parlant de son genre de vie dans le monastère de Weremouth. » Vita, t. xc, col. 61-62.

néanmoins de dicter gaiement, et quelquesois il ajoutait : « Hâtez-vous d'apprendre, car je ne sais combien « de temps je resterai avec vous... » La veille de la fête. aux premières lueurs du matin, il ordonna qu'on se hatât d'achever ce qu'on avait commencé, et nous travaillâmes jusqu'à l'heure de tierce. Alors nous allâmes à la procession avec les reliques des saints, comme la solennité l'exigeait. Mais un d'entre nous resta auprès de lui et lui dit : « Il manque encore un chapitre, maître « bien-aimé; serait-ce une fatigue que de vous faire par-« ler davantage? » Bède répondit : « Je le puis encore, « prends ta plume, taille-la et écris promptement. » Et l'autre obéit. A l'heure de none, il envoya chercher les prêtres du monastère et... leur fit ses adieux. Il passa ainsi son dernier jour jusqu'au soir. Et le disciple dont j'ai parlé lui dit encore : « Cher maître aimé, il reste un « verset qui n'est point écrit. — Écris-le donc prompte-« ment, répondit-il. » Et le jeune homme ayant fini en quelques minutes, s'écria : « Et maintenant c'est fini. » « Tu dis vrai, ajouta-t-il, c'est fini. Prends ma tête dans « tes mains et tourne-moi, car j'ai beaucoup de consola-« tion à me tourner vers le lieu saint où j'ai tant prié. » Et couché sur le pavé de sa cellule, il chanta une dernière fois : « Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-« Esprit. » En disant ces mots, il rendit son âme à Dieu1. » Ainsi mourut le Vénérable Bède, mort digne d'un moine et d'un saint (26 mai 755).

A toutes les époques de l'histoire de l'Église, la Sainte Écriture est la source féconde où se sont abreuvées la foi et la piété des chrétiens, sous la conduite et la direction de leurs pasteurs, qui leur en expliquaient le sens, après en avoir lu le texte. On ne négligeait rien afin d'inspirer aux simples fidèles la plus grande vénération pour la Sainte Écriture.

Dans les assemblées religieuses ¹, on leur lisait eonstamment le livre divin. Les instructions qu'on leur adressait commençaient régulièrement par la lecture d'une leçon sacrée; les homélies des Pères et des Docteurs n'étaient que l'explication du passage qu'on venait de lire. Le texte par lequel les prédicateurs d'aujour-d'hui commencent encore leur sermon est un souvenir historique et un reste de cette pratique primitive. L'Église attachait tant d'importance à cette lecture qu'elle avait institué un ordre particulier de lévites, spécialement chargés de cette fonction et qui pour cela portaient le nom de lecteurs ². Le chant des psaumes et des cantiques inspirés, la lecture des livres de l'Ancien et du

¹ Cuthbert, Vita Bedæ, 5, Migne, t. xc, col. 40-41; Montalembert, Les Moines d'Occident, t. v, 1878, p. 98-99. Sur les travaux de Bède relatifs à la Sainte Écriture, voir Montalembert, ibid., t. v, p. 77-78.

¹ Voir S. Justin, Apolog., 1, 67, t. vi, col. 429; S. Cyprien, Epist. xxxiii, 2, t. iv, col. 319; Eusèbe, H. E., ii, 15, t. xx, col. 172; S. Cyrille de Jérusalem, Catech., Procatech., 4, t. xxxiii, col. 340; ef. S. Optat, De schism. Donat., iv, 5, t. xi, col. 1034; Constitut. apost., ii, 57, et viii, 5, t. i, col. 728 et 1076; S. Denys, De Eccles. Hierarch., iii, 2, t. iii, col. 425; S. Jean Chrysostome, Hom. xi in Joa., 1, t. lix, col. 77; S. Augustin, Serm. Lv, 1; lxii, 1, t. xxxviii, col. 375 et 415, etc. Voir W. Smith, Dictionary of christian antiquities, 1875, t. 1, p. 741-742, 278-280; t. ii, p. 951, 1737, 1859 et suiv.; Kraus, Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer, t. i, p. 152-153.

² S. Cyprien, Epist. xxxIII, 2, et xxxIV, 5, t. IV, col. 319, 324.

287

Nouveau Testament faisaient alors comme aujourd'hui le fonds des prières et des offices liturgiques. La Messe, dès la plus haute antiquité, a eu son Épître¹ et son Évangile, et l'Évangile a toujours été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité², avec des cierges allumés³, les prêtres⁴ comme les fidèles se tenant debout par respect⁵. Le Bréviaire se compose presque exclusivement de psaumes et d'autres extraits des Livres Saints, qui, sous le nom de capitules et de leçons rappellent les rites et les usages antiques. Il nous reste beaucoup de Lectionnaires 6 manuscrits, c'est-à-dire de recueils de fragments choisis des Écritures, ayant servi dans les offices liturgiques pendant le moyen âge.

Non contents d'entendre dans les Églises la parole de Dieu, les chrétiens voulaient aussi l'entendre dans leurs demeures, et même, comme on le fait encore maintenant dans beaucoup de communautés religieuses, on lisait l'Évangile pendant les repas. C'est ce que nous

¹ Const. Apost., VIII, 5; II, 57, t. I, col. 1076 et 728; S. Augustin, Serm. de lect. Apost. 176, 1, t. XXVIII, col. 950; W. Smith, Dictionary of christian antiquities, t. I, p. 621.

² W. Smith, Dictionary of christian antiquities, t. 1, p. 742-744.

³ S. Jérôme, Cont. Vigilant., 7, t. XXIII, col. 346; S. Isidore de Séville, Etymolog., VII, XII, 29, t. LXXXII, col. 293; De divinis officiis, 39, inter opera Alcuini, t. ci, col. 1246.

⁴ « Hic (S. Anastasius, en 398) constituit ut quotiescumque Evangelia sancta recitantur, sacerdotes non sederent, sed curvi starent. » Anastasius, De vit. rom. Pont., 41, Patr. lat., t. cxxvIII, col. 129.

⁵ Constit. apost., II, 57, t. I, col. 729; cf. Philostorge, H. E., III, 5, t. LXV, col. 485; Sozomène, H. E., VII, 19, t. LXVII, col. 1477; S. Isidore de Péluse, l. I, Epist. cxxxvII, t. LXXVIII, col. 272.

⁶ Voir W. Smith, Dictionary of christian antiquities, t. 11, p. 953-967.

apprennent Origène 1, saint Augustin 2, saint Jérôme 3, saint Jean Chrysostome 4, et d'autres anciens auteurs 5. Les divines Écritures, nous dit l'évêque d'Hippone, étaient entre les mains de tous 6. On les lisait avec amour, on s'efforçait d'en pénétrer le sens et d'exprimer par sa conduite les leçons qu'on y apprenait. La lecture en était si en honneur, que saint Jérôme ne craignait pas d'écrire à une femme, à Eustochium, la fille de sainte Paule : « Lisez souvent, apprenez beaucoup. Que le sommeil vous surprenne le livre [des Écritures] à la main, que votre tête appesantie par la fatigue ne tombe que sur la page sacrée 7. » Le pape saint Grégoire le Grand écrivait aussi au médecin Théodore : « Étudiez, je vous prie, méditez tous les jours les paroles de votre créateur. Apprenez à connaître le cœur

¹ Origène, Hom. x in Gen., 2; Hom. xII in Exod., 2, t. XII, col. 216 et 383.

² S. Augustin, Epist. cxxxII, 4, t. xxxIII, col. 1028. Cf. Serm. LVI, 10, t. xxxVIII, col. 381.

³ S. Jérôme, Epist. XLIII ad Marcellam, 1, t. XXII, col. 478 (d'Origène).

^{*}S. Jean Chrysostome, Hom. xxix in Gen., 2, t. Lhi, col. 262; Hom. xi in Joa., 1, t. lix, col. 77; Hom. iii in Lazar., 1, t. xlviii, col. 992; cf. Hom. xxi in Gen., 1, t. lii, col. 175.

⁵ Gaudentius, Serm. VIII, Tract. 1 de lect. Evangel., t. xx, col. 890; Concil. Tolet. III (en 589), capit. VII, Mansi, Concil., t. IX, col. 994; Conc. Bitterrense (en 1233), can. xvIII, Mansi, Conc., t. xxIII, col. 275; L. Cellotius, In Walterii Aurelianensis capitula notæ, 14, dans Mansi, Concil., t. xv, col. 515.

⁶ S. Augustin, *Epist.* CCXXXII, 4, t. XXIII, col. 1028. Cf. S. Polyearpe, *Ad Philip.*, 12, t. v, col. 1013. On n'avait pas toutefois une Bible dans chaque famille et saint Jean Chrysostome disait aux fidèles que ce n'était pas nécessaire, *Hom.* XI *in Joa.*, I, t. LIX, col. 77.

⁷ S. Jérôme, Epist. xxII, 17, t. xXII, col. 404.

de Dieu dans les paroles de Dieu, afin que vous soupiriez plus ardemment vers les choses éternelles 1. »

On faisait apprendre par cœur aux enfants des morceaux choisis du texte sacré. Eusèbe raconte que le père d'Origène l'avait accoutumé à en réciter des passages tous les jours². Sozomène relate dans son Histoire que c'était un usage général en Syrie3. Les femmes elles-mêmes rivalisaient de zèle avec les hommes. Sainte Macrine, sœur de saint Grégoire de Nysse, avait appris dans sa jeunesse, au témoignage de son frère, qui a écrit sa vie, un grand nombre de morceaux de la Sainte Écriture 4. Un paralytique de Rome, nommé Servulus, savait par cœur toute la Bible. Ce trait nous a été conservé par saint Grégoire le Grand . Eusèbe mentionne aussi un aveugle, Jean l'Égyptien, qui possédait si parfaitement de mémoire l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il remplaçait quelquefois le lecteur dans les Églises 6. L'empereur Théodose le jeune (421)

S. Grégoire le Grand, Epist. l. IV, ep. XXXI, t. LXXVII, col. 706.

² Eusèbe, H. E., vi, 2, t. xx, col. 524.

³ Sozomène, H. E., III, 6, t. LXVII, col. 1045. Cf. Socrate, H. E.,

n, 9, et la note de Valois, t. LXVII, col. 197, 198.

4 S. Grégoire de Nysse, Vita Stæ Macrinæ, t. xlvi, col. 961. Voir plusieurs autres traits analogues dans W. Smith, Dictionary of christian antiquities, t. 11, p. 1862. Saint Jérôme recommande souvent de faire apprendre par cœur l'Écriture Sainte aux femmes, surtout le Psautier. Epist. cxxviii ad Gaudentium de Pacatulæ educatione, 3; Ep. cvii ad Lætam, 9 et 12; Ep. cxxx ad Demetriad., 11, 15 et 20, t. xxii, col. 1098, 874 et 876, 1116, 1119 et 1124.

⁵ S. Grégoire le Grand, Hom. xv in Evang., 5, LXXVI, col. 1133-1134. Saint Grégoire raconte tout au long son intéressante et édi-

fiante histoire.

⁶ Eusèbe, De martyribus Palestinæ, xIII, t. xx, col. 1516-1517. —

avait appris dans sa jeunesse les Saintes Écritures par cœur et il fut « un collectionneur des Livres Saints plus infatigable que ne l'avait été autrefois Ptolémée Philadelphe 1. » On avait soin d'ailleurs de faire remarquer aux fidèles avec quelle discrétion et quelle prudence il fallait lire le texte sacré 2 pour éviter les dangers dans lesquels sont tombés de nos jours les protestants.

Ce que faisaient les simples fidèles, les prêtres et les religieux le faisaient à plus forte raison. Le concile de Nicée, le premier des conciles œcuméniques, avait déjà prescrit de ne conférer les ordres sacrés aux néophytes que lorsqu'ils pourraient comprendre les Saintes Écritures 3. Il est écrit du prêtre Népotien qu'à force de méditer les Écritures, « il avait fait de sa poitrine la bibliothèque du Christ 4. » Nous savons que plusieurs anciens solitaires avaient la dévotion d'apprendre de mémoire le texte sacré, comme saint

Didyme l'aveugle connaissait si bien l'Écriture, malgré son infirmité, qu'il a pu la commenter savamment. Socrate, H. E., 1V, 25, t. LXVII, col. 525.

¹ Socrate, H. E., vII, 22, t. LXVII, col. 785.

² S. Jean Chrysostome, Hom. xl in Joa., 1, t. lix, col. 228-229; S. Isidore de Péluse, Epist. l. 1, Epist. xxiv ad Crispum., t. lxxviii, col. 197; S. Épiphane, Ancoratus, 22, t. xliii, col. 57. Voir J.-B. Malou, La lecture de la Sainte Bible en langue vulgaire, 2 in-12, Louvain, 1846, t. 1, p. 229-232, 317-325.

3 « Qui recenter baptizatus est..., non erit episcopus, neque presbyter, neque diaconus, donec possit scire et intelligere libros sacros. » Canones arabici, c. III, dans Mansi, Concilia, t. II, col. 952.

⁴ « Pectus suum fecerat bibliothecam Christi. » S. Jérôme, Epitaph. Nepot. ad Heliod., Ep. Lx, 10, t. xxII, col. 595. Voir aussi n° 11, col. 596.

Antoine 1, saint Hilarion 2. Un des plus vifs désirs d'un moine ou d'un évêque, passant de son couvent à un siège épiscopal, était de posséder une Bible, afin qu'il pût la lire et la méditer à loisir. Nous en avons un trait frappant dans l'histoire des religieux d'Angleterre. Saint Aldhelm, abbé de Malmsbury, ayant été élu en 705 premier évêque de Sherburne, s'était rendu à Cantorbéry pour y recevoir la consécration épiscopale. « Il apprit (dans cette ville) que des navires venant de France, du pays des Morins, avaient touché à Douvres : il y alla aussitôt, espérant trouver dans leur cargaison des livres ou autres objets utiles à son Église. Il découvrit en effet, parmi les marchandises étalées sur le rivage, beaucoup de livres, et parmi ces livres un volume surtout dont il demanda le prix après l'avoir longtemps feuilleté. Les matelots, le voyant pauvrement vêtu, se moquèrent de lui et l'écartèrent avec force injures. Bientôt la tempête éclate et met en danger le navire à l'ancre : Aldhelm se jette dans une barque pour secourir l'équipage; par sa prière, il apaise les flots et sauve la vie des matelots. Ceux-ci, confus et touchés, lui donnent pour rien le livre qu'il avait désiré: c'était une Bible complète, l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il emporta précieusement avec lui à Malmsbury 3. »

Dans les bibliothèques des monastères, les Livres

Saints occupaient la place d'honneur, comme ils l'avaient occupée aussitôt après la conversion de Constantin, dans les bibliothèques des Basiliques 1. C'est là, qu'en ce temps où les livres étaient si rares et si coûteux, ceux qui le désiraient pouvaient aller les lire.

Si quem sancta tenet meditandi in Lege voluntas, Hic poterit residens sacris intendere Libris ².

Celui qu'un saint amour porte à méditer sur la Loi (divine) Peut ici s'appliquer en paix à lire les Écritures sacrées.

Saint Paulin avait fait graver ces deux vers dans la Basilique de Nole, à gauche de l'abside.

Dans la plupart des monastères, on lisait la Sainte Écriture pendant le repas ³; à Cluny, on la lisait aussi pendant les longues soirées d'hiver. Le lecteur était choisi parmi les religieux qui savaient le mieux lire. Il se plaçait sur un siège élevé et les auditeurs étaient assis sur les bancs le long des murs. On lisait la Genèse

encore à Malmsbury du temps de l'historien du saint, Guillaume de Malmsbury, c'est-à-dire plus de quatre cents ans après la mort de S. Aldhelm.

¹ S. Athanase, Vita S. Antonii, t. xxvi, col. 846.

² S. Jérôme, Vita S. Hilarionis, 10, t. xxIII, col. 32.

³ Montalembert, Les Moines d'Occident, l. xv, ch. 111, t. v, 1878, p. 45-46. Cf. Acta Sanctorum, mai, t. vi, p. 8. Cette Bible existait

¹ Kraus, Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer, t. 1, p. 153-154; W. Smith, Dictionary of christian antiquities, t. 11, p. 985 et suiv. Avant Constantin, les Saintes Écritures paraissent avoir été conservées dans la demeure des évêques. Kraus, loc. cit., ibid., p. 154.

² S. Paulin, Epist. xxxII ad Severum, 16, t. LXI, col. 338. Cf. la note 172, ibid., col. 892.

³ Regula S. Cæsarii ad monachos, 9, t. LXVII, col. 1099; Regula S. Benedicti, c. 38, t. LXVI, col. 601. W. Smith, Dictionary of christian antiquities, Library, t. II, p. 987; S. Augustin, Epist. CCXI, 8, t. XXXIII, col. 960; Cassien, De cænob. Institutis, III, 2, t. XLIX, col. 115.